

## **L'association "Un Toit en Gâtine" gère un parc de location de 20 scooters.**

L'objectif de ce parc est de **répondre aux problèmes de mobilité** que peuvent rencontrer un certain nombre de personnes sur la Gâtine.

### **Qui est concerné ?**

Le parc s'adresse à toutes personnes habitant sur le territoire de la Gâtine ne possédant aucun moyen de locomotion et ayant besoin d'un véhicule pour ce rendre sur le lieu de travail, de stage ou de formation.

### **La durée**

La mise à disposition d'un scooter varie selon le contrat de travail ou de stage. La durée de location peut être d'une journée, d'une semaine, d'un mois, renouvelable pour une durée total maximum de 3 mois.

### **Le coût**

Le coût pour une location d'un scooter est de : 40,00 € par mois

### **Conditions**

- Dépôt de garantie de 250 € par chèque ou espèces
- Photocopie de sa pièce d'identité
- Le B.S.R. (Brevet de Sécurité Routière) ou le permis AM, sont obligatoire pour les personnes nées depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1988



### **Contact :**

Tél : 05 49 64 32 52